

## Communiqué

### **Lancement du Prix des Masters du Conseil national des greffiers**

#### **Année 2017**

Dans le cadre de ses missions de représentation et afin de mieux faire connaître la profession de greffier de tribunal de commerce au monde universitaire, le Conseil national organise la septième édition du Prix des Masters.

Ce concours est ouvert à tous les étudiants inscrits en Master 2 dans une UFR, une Faculté de droit ou un IEP.

Il vise à récompenser le meilleur mémoire à caractère juridique dont le thème est en relation avec la vie des affaires, et plus particulièrement la justice commerciale.

Les thèmes suivants sont suggérés (liste non exhaustive) :

- Le droit des affaires ;
- Le contentieux commercial ;
- La création d'entreprise ;
- La prévention ou le traitement des difficultés des entreprises ;
- Le droit des sociétés ;
- La tenue des registres légaux, notamment le Registre du Commerce et des Sociétés ;
- Le droit des contrats d'affaires ;
- Le droit européen ou international des affaires ;
- Les sûretés ;
- La procédure civile et commerciale ;
- Le droit du numérique ;
- L'utilisation et la protection des données personnelles...

Le concours est doté d'un **prix de 2000 €**. Les éditions LexisNexis, partenaire du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce, offrent également au lauréat un abonnement d'un an à une revue juridique.

Les étudiants souhaitant participer doivent adresser au Conseil national leur mémoire, accompagné du formulaire de candidature complété, **au plus tard le 15 juillet 2017**.

Le Lauréat sera invité à présenter son mémoire lors du Congrès national des greffiers des tribunaux de commerce qui se tiendra le 28 septembre 2017 à La Rochelle.

Le règlement du concours et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site de la profession : [www.cngtc.fr](http://www.cngtc.fr).